

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement au grade de la hors classe des maîtres de l'enseignement privé relevant de l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel

La rectrice de l'académie de Lille

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les 38 professeurs de lycée professionnel de classe normale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la hors classe de l'ECR des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2025.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Lille, le 4 juillet 2025

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie
Par délégation le chef du DEP


Sylvie DUFRECHOU

Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- un **recours gracieux** qu'il vous appartiendra d'adresser à Madame la Rectrice de région académique, Rectrice d'Académie, Chancelière des Universités, Département de l'Enseignement Privé, 144 rue de Bavay 59000 Lille ;

- un **recours hiérarchique** qu'il vous appartiendra d'adresser à Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Financières, Sous-direction de l'Enseignement Privé, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP ;

- un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cédex. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être faits sans conditions de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente notification.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur le dit recours gracieux ou hiérarchique. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Tableau d'avancement à la hors classe 2025-2026 des professeurs de lycée professionnel (PLP) de l'enseignement privé

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Discipline
Mme	BODDAERT	LECLEIRE	NATHALIE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	NOE	NOE	VALERIE	lettres histoire géographie
Mme	BAILLEZ	CAUDRELIER	JANICK	lettres histoire géographie
Mme	CHEIKH HUSEIN	CATILLON	VERONIQUE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	KETELERS	DOIGNES	VIRGINIE	lettres histoire géographie
Mme	TOMAS RIJO	TOMAS	AMALIA-CATY	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	ZERZOUR	NEDJAOUIM	FOUZIA	biotechnologies : santé environnement
Mme	LAMOTE	ROELS	VIRGINIE	sciences et techniques médico-sociales
Mme	OLIVIER	OLIVIER	MARIE	sciences et techniques médico-sociales
Mme	BONTE	TACQUET	DELPHINE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	PLOUVIER	PLOUVIER	MURIELLE	anglais lettres
Mme	OUTREBON	OUTREBON	CLAIRE	lettres histoire géographie
Mme	GOURLET	DEMAREZ	SEVERINE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	DEFLORENNE	MALTZKORN	VERONIQUE	Economie et gestion option commerce et vente
Mme	HACHE	HACHE	GAELE	biotechnologies : santé environnement
Mme	BURNOUF	WAYMEL	LAURENCE	anglais lettres
Mme	COLIN	COLIN	CECILE	mathématiques sciences physiques
Mme	GILLERON	DEGAND	GERALDINE	biotechnologies : santé environnement
Mme	DELAVAL	QUESNOY	CAROLE	mathématiques sciences physiques
Mme	DAMERYAL	SALOME	ISABELLE	biotechnologies : santé environnement
Mme	OUNIT	OUNIT	RKIA	sciences et techniques médico-sociales
Mme	GILLIOT	GILLIOT	SUSAN	esthétique cosmétique
Mme	GOUEMAND	FAFET	ALINE	éducation artistique et arts appliqués
Mme	DUROUX	DUROUX	MARIE CLAIRE	éducation artistique et arts appliqués

La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la hors classe des professeurs de lycée professionnel est de 63,16 %, la part des hommes est de 36,84 %.